

Le vingt et un janvier deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses réunions sous la présidence de Jean-Paul BEAREZ, Maire

Présents : MM. J.P BEAREZ – A. BERNARD – J.L. CARTON – R. LECERF – Y. MARMOUSEZ –
D. MEGAL – Y. MUSTEL - G. SPANNEUT – A. VERHAEGHE
Mmes S. HENNIN – Ch. OTTEVAERE

Procuration : Mme M.D. LEYSENS donne procuration à M. A. BERNARD
M. J. ZIEMNIAK donne procuration à M. Y. MARMOUSEZ
Mme J. GROUX donne procuration à M. J.P. BEAREZ

Absent : M. G. DEHAEZE

CONSEIL MUNICIPAL SE DEROULANT A HUIS CLOS

I.- Renouvellement du contrat de travail d'un agent municipal

Compte tenu de la confidentialité du au huis clos, les débats ne seront pas retranscrits et seul le vote sera proclamé.

Après étude du profil de l'intéressé et de ses antécédents professionnels, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le renouvellement du contrat de cet agent :

On ne renouvelle pas le contrat

Vote du Conseil Municipal :

OUI : 13 NON : 0 Abstention : 1 (S. HENNIN)